

## RÉSERVES FORESTIÈRES ET PARCS CANADIENS, 1934.

Provinces.	Réserves forestières provinciales.	Parcs provinciaux.	Parcs nationaux.
	milles car.	milles car.	milles car.
Nouvelle-Ecosse.....	-	-	0-05
Nouveau-Brunswick.....	-	-	0-10
Québec.....	28,960	4,759	-
Ontario.....	19,607	4,888	11-69
Manitoba.....	3,811	-	1,148-04
Saskatchewan.....	9,835	545	1,859-00
Alberta.....	19,433	2	7,316-00 <sup>1</sup>
Colombie Britannique.....	15,981	2,727	1,715-00
Totaux.....	97,627	12,921	12,059-88

<sup>1</sup> Ne comprenant pas le parc des buffles des bois partiellement en Alberta et partiellement dans les Territoires du Nord-Ouest et la réserve des sables bitumineux. Ces superficies ne sont pas administrées comme parcs nationaux.

De la superficie totale des forêts, moins de 10 p.c. ont été concédées en permanence à des particuliers ou à des corporations. Des 13·2 p.c. de la superficie détenue par la Couronne, le droit de coupe a été concédé par contrat ou licence. Jusqu'à date, 77·2 p.c. restent inaliénées. On peut dire que 90·4 p.c. des forêts du Canada sont encore la propriété de l'Etat ou ne sont soumises qu'à quelques privilèges temporaires concédés aux détenteurs de limites, mais peuvent en aucun temps être replacées sous le contrôle du gouvernement et consacrées à la production forestière.

**Volume de bois en futaies.**—En 1932, le volume de bois en futaies au Canada est estimée à 266,844 millions de pieds cubes, dont 216,236 millions de pieds cubes d'essences résineuses et 50,608 millions de pieds cubes de bois feuillu.

De 1926 à 1930, années typiques de l'avant-dépression, on a tiré annuellement de ces futaies, pour consommation, environ 2,000 millions de pieds cubes de bois conifèreux et 970 millions de pieds cubes de bois durs. La perte annuelle par le feu est estimée à 185 millions de pieds cubes de conifères et 45 millions de pieds cubes de bois durs. Bien que ces dernières années aient été relativement exemptes d'épidémies et de maladies cryptogamiques, des infections locales causent d'assez graves dommages chaque année. En 1931, le sapin baumier de la Nouvelle-Ecosse a souffert de grandes pertes d'une goutte provoquée, pense-t-on, par la succion d'infimes insectes du genre *Dreyfusia*, qui n'avaient jamais été signalés antérieurement. Dans la péninsule de Gaspé, la tenthrède de l'épinette est devenue une menace sérieuse. En l'absence de toutes données précises permettant d'estimer les pertes annuelles provenant de ces causes, on a présumé qu'elles atteignent 700 millions de pieds cubes. L'appauvrissement total durant ces cinq années est donc estimé à 3,900 millions de pieds cubes. Personne ne peut dire jusqu'à quel point ces pertes ont été compensées par le jeune bois, mais si l'on considère la prépondérance du jeune bois dans la reproduction on se rend compte qu'il y a eu une perte considérable de bois marchand.

Il est encore plus difficile de diviser les forêts en bois marchand et en bois inaccessible ou d'exploitation non profitable, parce que la qualité marchande du bois dépend non seulement du site, mais aussi de la densité des futaies, de la demande pour certaines essences ou qualités et des règlements gouvernant l'abatage. Des forêts peu denses mais couvrant de très grandes étendues peuvent contenir de très grandes quantités de bois et, cependant, n'être pas d'une exploitation profitable. Pour certaines espèces, comme le tremble et le peuplier, qui forment les trois quarts